

REGION DE L'OUEST

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DU NOUN

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE FOUMBAN

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

SERVICE TECHNIQUE, DE L'AMENAGEMENT  
ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

\*\*\*\*\*



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

\*\*\*\*\*

Paix-Travail-Patrie

\*\*\*\*\*

DECISION N° 004 /025/DM/C.FBAN/SG/STADU PORTANT ANNULATION DES APPELS D'OFFRES  
DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FOUMBAN  
*OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR*

- Vu La Constitution ;  
Vu La Loi N° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des Etablissements Publics et des Entreprises des secteurs Publics et Parapublics ;  
Vu La Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant loi d'Orientation de la Décentralisation ;  
Vu La Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;  
Vu Le Décret N°77/91 du 25 Mai 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, les Syndicats des Communes et Etablissements communaux et l'ensemble des textes modificatif Subséquents ;  
Vu Le Décret N° 2002/030 du 28 janvier 2002 portant organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics et l'ensemble des textes modificatif Subséquents ;  
Vu Le Décret N°2020/758 du 18 Décembre 2020 portant nomination des Préfets (dont Monsieur UM Donnaci en qualité de Préfet du Département du Noun)  
Vu L'Arrêté N°000080/A/MINDDVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire Hon.TOMAINO NDAM NJOYA et des Adjoints au Maire à L'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Foumban, Département du Noun, Région de l'Ouest ;  
Vu DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CFBAN/CIPM-AI/2025 DU 15 JANVIER 2025  
Vu DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/RG-OU/C.FBAN/CIPM-AI/2025 DU 16 JANVIER 2025  
Vu DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CFBAN/CIPM-ROUTE/2025 DU 16/01/2025

D E C I D E

Article 1 : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CFBAN/CIPM-AI/2025 DU 15 JANVIER 2025 POUR LES TRAVAUX DE L'ECLAIRAGE PUBLIC EN CINQUANTE (50) PANNEAUX SOLAIRES SUR L'AXE PORTE D'ENTREE –STATION PETROLEX FOUMBAN DANS LA VILLE DE FOUMBAN ; ET DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/RG-OU/C.FBAN/CIPM-AI/2025 DU 16 JANVIER 2025 POUR L'ELECTRIFICATION DU MARCHE A BETAIL DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST. ET DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CFBAN/CIPM-ROUTE/2025 DU 16/01/2025 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA BOUCLE DU MARCHE HISTORIQUE AXE SERPENT A DEUX TETES-MISSION CATHOLIQUE ET ROND-POINT TOTAL CENTRE, ROND-POINT NJINKA ET ROND-POINT NAH JO-SERPENT A DEUX TETES DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN.

Sont annulés

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Foumban, Le 124 MARS 2025

Le Maire,



*[Signature]*  
Hon.TOMAINO NDAM NJOYA

Ampliations :

- DG/ARMP/YDE
- MINMAP/NOUN/Fban
- Président CIPMP/C /Fban
- Recette Mun/C/Fban
- INTERRESSE
- CHRONO/ARCHIVES